

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Atteintes-a-la-laicite-les-compter-oui-mais-les-compter-toutes>



école & société

Atteintes à la laïcité : les compter, oui, mais les compter toutes !

- Laïcité -

Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le ministre de l'Éducation nationale a récemment déclaré vouloir obtenir un recensement régulier du nombre d'atteintes à la laïcité en milieu scolaire.

Le Comité national d'action laïque (Cnal) dont le SE-Unsa est membre salue cette intention. Il est en effet indispensable de repérer et de dénombrer ces atteintes, puis de les catégoriser afin de les traiter plus efficacement. Mais il faut aller plus loin.

Au quotidien, les personnels des 1er et 2d degrés sont au travail sur ces sujets. Un sondage Ifop commandé par le Cnal a révélé que dans le cas de contestations à la loi du 15 mars 2004 - sur le port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse - provenant d'élèves, 98 % des désordres trouvaient une résolution grâce au dialogue. Il serait donc injuste et incomplet de n'avoir aucun regard sur cet immense travail de terrain.

Par ailleurs, la laïcité à l'École ne concerne pas seulement l'enseignement public. Le Code de l'éducation précise que le partage des valeurs de la République s'applique aussi aux établissements privés sous contrat et hors contrat. Or, les témoignages faisant état de situations de prosélytisme religieux dans des établissements privés sous contrat ne sont pas rares. Quant aux établissements privés hors contrat, notre récente étude sur l'obligation d'instruction a montré que les valeurs de la République, notamment le principe de laïcité, y étaient peu partagées.

Pour les organisations du Cnal, le prosélytisme religieux et la soustraction des principes et valeurs de la République à la connaissance des élèves constituent des atteintes caractérisées à la laïcité.

Ainsi, le Cnal a adressé un courrier au ministre pour le soutenir dans son intention de recenser les atteintes à la laïcité, à condition de n'en oublier aucune.

[Lire notre courrier ci-dessous](#)

[Cliquer pour agrandir au format pdf](#)

